Nations Unies ESCAP/81/2

Conseil économique et social

Distr. générale
4 février 2025

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Quatre-vingt-unième session
Bangkok, 21-25 avril 2025
Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire*
Questions de politique générale actuelles ou nouvelles relatives au développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique : débat général

Questions de politique générale actuelles ou nouvelles relatives au développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique

Note du secrétariat

Résumé

Les pays en développement de la région Asie-Pacifique ont subi une série de chocs négatifs ces dernières années, tels que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'augmentation du coût de la vie et l'élévation des niveaux de surendettement. Ces chocs ont eu des conséquences socioéconomiques multiples pour plusieurs pays en développement et, à ce titre, risquent de compromettre les efforts déployés pour parvenir à un développement inclusif et durable dans la région. En outre, plusieurs évolutions et tendances actuelles ou émergentes, notamment la multiplication et l'aggravation des catastrophes d'origine climatique, les transitions énergétiques, les changements démographiques, les progrès technologiques rapides, la fragmentation croissante du commerce international et les mesures d'assainissement des finances publiques, pourraient nuire à la création de revenus et d'emplois et creuser les disparités socioéconomiques.

L'objectif de protéger le bien-être des populations tout en faisant face aux chocs indésirables, en relevant les défis émergents ou à plus long terme et en s'accommodant des transitions induites par les politiques devrait être au cœur de la stratégie de chaque pays visant à parvenir à un développement économique résilient et inclusif. Si certains pays de la région Asie-Pacifique ont mis en œuvre de bonnes pratiques à cet égard, d'autres éprouvent des difficultés à le faire, ce qui fait que certaines personnes ont été laissées pour compte.

Dans le présent document, le secrétariat met en lumière certaines approches et politiques que les pays de l'Asie et du Pacifique ont adoptées pour protéger les populations des conséquences des chocs, des défis et des transitions. Il donne également un aperçu des conditions préalables à la mise en place des éléments suivants : processus d'élaboration des politiques axés sur les personnes, systèmes statistiques inclusifs, innovations technologiques et coopération régionale plus forte, sans oublier la constitution de ressources budgétaires adéquates.

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique est invitée à prendre note du présent document et des recommandations qui y figurent.

* ESCAP/81/1.

Merci de recycler

I. Introduction

1. Les économies en développement de la région Asie-Pacifique se portent plutôt bien à plusieurs égards, affichant une croissance économique résiliente, bien qu'un peu plus modeste que les années précédentes, et une inflation en baisse. Cela étant, elles font face à une multitude de problématiques interconnectées liées au développement et aux politiques, qui risquent bien d'avoir des répercussions négatives diverses sur leurs perspectives de développement inclusif et durable. Ces problématiques sont notamment les suivantes : multiplication et aggravation des catastrophes d'origine climatique, transitions énergétiques, changements démographiques, progrès technologiques rapides, fragmentation croissante du commerce international et mesures d'assainissement des finances publiques résultant de l'endettement souverain élevé.

2. Toute stratégie de développement économique d'un pays devrait avoir pour enjeu central de protéger les revenus et les possibilités d'emploi de la population face à ces défis et transitions. Si certains pays de la région Asie-Pacifique ont adopté de bonnes pratiques en ce sens, d'autres éprouvent toutefois des difficultés. La question n'est pas anodine car, suite à une série de chocs récents – la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), la crise du coût de la vie et les coûts d'emprunt élevés – les populations ont déjà connu des revers qui ont affecté leur bien-être. En l'absence de politiques axées sur les personnes, davantage de personnes seront laissées de côté.

3. Dans ce contexte, le secrétariat met ici en lumière certaines politiques et pratiques adoptées par les responsables politiques de la région Asie-Pacifique pour favoriser le bien-être des populations alors qu'elles tentent de faire face aux chocs, aux nouveaux défis et aux transitions en cours. Pour parvenir à une prospérité économique inclusive, ces politiques visent à renforcer la mobilisation et la gestion des ressources publiques nationales, à combler le fossé numérique et à tirer parti de l'économie numérique. Le secrétariat met également l'accent sur les politiques qui favorisent les investissements dans les personnes et élargissent la protection sociale dans une perspective de développement social. D'un point de vue environnemental, l'accent est mis sur les politiques visant à réduire les risques et les effets des catastrophes d'origine climatique et à accélérer la transition énergétique. Dans tous ces domaines, la coopération régionale est indispensable.

4. La mise en œuvre effective de politiques susceptibles d'améliorer le bien-être des populations tient à plusieurs facteurs essentiels, à savoir : un solide leadership politique et des institutions publiques fortes, une élaboration des politiques souple et adaptative, des approches participatives du développement, des systèmes statistiques agiles et largement représentatifs et un engagement en faveur d'un multilatéralisme inclusif.

5. Dans la section II du présent document, le secrétariat examine les défis actuels et nouveaux liés au développement en Asie et dans le Pacifique et leurs incidences sur le bien-être des populations. La section III présente des exemples de politiques et de pratiques adoptées par les gouvernements de la région pour relever ces défis. La section IV est consacrée à l'analyse des conditions nécessaires à la mise en œuvre effective de ces politiques. Dans la section V, le secrétariat examine le rôle de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique dans la promotion de la coopération multilatérale pour un développement inclusif et durable. Enfin, dans la section VI, il soulève les principales questions à examiner par la Commission.

II. Les défis actuels et nouveaux en matière de développement et leurs incidences sur le bien-être des populations

6. La région Asie-Pacifique se trouve face à un ensemble complexe de défis interdépendants qui freinent les progrès vers un développement inclusif et durable. Ces défis sont d'ordre économique, social et environnemental, d'où la nécessité de mettre en place des politiques intégrées aux niveaux national et régional.

A. Défis pour la prospérité économique : vulnérabilité des finances publiques et de la dette, fragmentation des échanges, fracture numérique et ralentissement de la productivité

7. La pression budgétaire s'intensifie dans de nombreuses économies de la région en raison de l'augmentation de la dette publique et des coûts d'emprunt. Pendant la pandémie de COVID-19, il a fallu mobiliser des ressources budgétaires importantes pour répondre aux besoins de soins de santé et stimuler la reprise économique. A suivi une crise du coût de la vie, aggravée par la guerre en Ukraine, qui a entraîné une forte augmentation des taux d'intérêt au niveau mondial qui visait à juguler l'inflation. On estime qu'en 2024, le déficit budgétaire moyen des économies en développement de la région Asie-Pacifique est resté relativement élevé, s'établissant à 3,6 % du produit intérieur brut (PIB)[1].

8. Les pays du Pacifique et de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest sont confrontés à d'importants problèmes budgétaires et d'endettement. À Sri Lanka, par exemple, le ratio dette publique/PIB a atteint près de 120 % en 2023, avec des coûts de service de la dette élevés, limitant la capacité du Gouvernement à fournir des services publics de base. La situation du Pakistan est similaire, avec une dette extérieure en augmentation et des réserves de change limitées. Parallèlement à cela, les économies des îles du Pacifique restent vulnérables sur le plan budgétaire et de la dette en raison de leur assise économique restreinte et de leur dépendance à l'égard des prêts extérieurs. Le niveau relativement élevé de la dette publique, auquel s'ajoutent les fluctuations des taux de change, aggrave encore la situation. Actuellement, sept économies de pays insulaires du Pacifique présentent un risque élevé de surendettement extérieur[2].

9. Le durcissement des conditions budgétaires a des répercussions directes sur le bien-être des populations. En l'absence de réformes nationales ou de solutions multilatérales permettant d'assurer un financement abordable à long terme, les États aux prises avec un endettement croissant sont souvent contraints d'adopter des mesures d'assainissement des finances publiques. Celles-ci se traduisent généralement par une augmentation des impôts et une réaffectation des ressources qui étaient auparavant allouées aux services publics essentiels, ce qui accentue les disparités socioéconomiques. Dans de nombreux pays de l'Asie et du Pacifique, les mesures d'assainissement des finances publiques ont touché de manière disproportionnée les groupes marginalisés, en particulier les femmes, qui sont surreprésentées dans les emplois du secteur public dans certains secteurs tels que la santé et l'éducation.

[1] Fonds monétaire international, « Fiscal Monitor », octobre 2024. Disponible à l'adresse suivante : https://www.imf.org/external/datamapper/datasets/FM.

[2] Fonds monétaire international, « List of LIC DSAs for PRGT-eligible countries as of 31 October 2024 ». Disponible à l'adresse suivante : www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf.

10. Les structures des échanges commerciaux internationaux sont de plus en plus fragmentées en raison des tensions géopolitiques et des politiques protectionnistes. Les pays de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale, par exemple, ont réorienté leurs exportations vers des pays autres que ceux de l'Union européenne pour se concentrer sur le reste de l'Asie, en raison des sanctions internationales visant la Fédération de Russie[3]. En outre, des efforts ont également été faits pour diversifier la destination des exportations vers d'autres régions que l'Asie de l'Est et du Nord-Est, la Chine étant particulièrement concernée. Dans le même temps, les pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est ont réduit leurs exportations vers les États-Unis d'Amérique. Si ces mesures sont à même de soutenir les économies des pays à court terme, elles ont aussi pour effet d'accroître les coûts de production et risquent de compromettre la croissance économique et la productivité sur le long terme. En ce qui concerne la région Asie-Pacifique, où la Chine représente 20 % des exportations régionales et est le principal partenaire commercial de la plupart des pays, l'incertitude géopolitique croissante représente une menace pour les économies de la région, qui sont profondément intégrées dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

11. La fragmentation croissante des échanges et la multiplication des politiques protectionnistes peuvent avoir un coût économique considérable. Dans l'hypothèse d'une scission en deux blocs commerciaux distincts, on pourrait craindre un recul de la production économique mondiale d'environ 5 % sur le long terme[4]. Dans le cas d'une augmentation plus modérée de la fragmentation des échanges, la réduction de la production mondiale pourrait être de 1,5 %, avec des conséquences plus importantes pour les économies en développement axées sur le commerce, en raison de la taille limitée de leur marché et de leur faible capacité d'innovation[5]. Il a été estimé que les récentes vagues de protectionnisme dans le domaine du numérique en Asie et dans le Pacifique pourraient réduire la croissance du PIB et des exportations de 0,4 à 2 points de pourcentage par an par rapport à ce que l'on aurait pu observer en l'absence de telles mesures[6].

12. Si les accords commerciaux bilatéraux et régionaux peuvent contribuer à atténuer les effets négatifs des tensions commerciales observées dans le monde, les règles commerciales mondiales restent insuffisantes. Les entreprises doivent toujours composer avec des cadres réglementaires divers et fragmentés et des normes incohérentes. Du reste, les pays les plus petits et les moins développés de la région risquent d'être exclus des accords régionaux de commerce et d'investissement. De même, si le commerce numérique a connu une croissance rapide, les revenus générés sont concentrés dans quelques-unes des économies asiatiques les plus développées.

13. Cet accès inégal aux débouchés commerciaux est à mettre en parallèle avec les enjeux plus larges de la transition numérique dans la région. De manière générale, le passage au numérique transforme le paysage du développement de la région, par exemple en améliorant la prestation des services publics, en augmentant la productivité des travailleurs et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, il subsiste une fracture

[3] Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), « Asia-Pacific trade and investment trends 2024/2025: trade in goods and commercial services », décembre 2024 (Bangkok).

[4] Organisation mondiale du commerce, « Global trade outlook and statistics », octobre 2024 (Genève).

[5] Banque mondiale, *Global Economic Prospects* (Washington, 2025).

[6] *Asia-Pacific Trade and Investment Report 2023/24: Unleashing Digital Trade and Investment for Sustainable Development* (publication des Nations Unies, 2023).

numérique importante, en particulier entre les centres urbains et les zones rurales et isolées, ce qui nuit au développement inclusif. Une connectivité Internet limitée et une infrastructure numérique inadéquate empêchent les communautés marginalisées de participer à l'économie numérique et d'accéder à la cyberéducation et aux services de santé en ligne.

14. La desserte numérique permet certes de développer le partage de connaissances et la communication, mais elle a aussi amplifié la mésinformation et le discours de haine. Les algorithmes des réseaux sociaux conçus pour maximiser le trafic au profit des annonceurs peuvent promouvoir des messages extrêmes et provocateurs, créant ainsi des « caisses de résonance ». On observe également un risque de bulles financières spéculatives – notamment dans le commerce des cryptomonnaies, des jetons numériques et des biens numériques (jetons non fongibles) – ainsi qu'un risque de cybercriminalité, qui a non seulement augmenté de manière alarmante, mais également pris des formes nouvelles.

15. En plus de la vulnérabilité des finances publiques et de la dette, de la fragmentation des échanges et de la fracture numérique, la région est confrontée à un ralentissement de la croissance de la productivité du travail, autant de facteurs qui compromettent la prospérité économique à long terme. Au niveau mondial, la croissance de la productivité du travail a diminué depuis la crise financière mondiale de 2008. Bien que la région Asie–Pacifique s'en soit mieux sortie que d'autres régions en développement du monde, seule la moitié des économies de la région ont réussi à réduire leur écart de productivité du travail par rapport à celui des États–Unis entre 2011 et 2024. La région doit relancer la productivité de la main–d'œuvre et de l'économie dans son ensemble pour assurer une croissance économique et un développement durables.

B. Défis sur le plan du développement social : pauvreté, disparités, changements démographiques et protection sociale inadéquate

16. Malgré une croissance économique rapide dans certaines parties de l'Asie et du Pacifique, la pauvreté y persiste. Environ 500 millions de personnes dans la région sont confrontées à une pauvreté multidimensionnelle, n'ayant pas accès à des soins de santé adéquats, à l'éducation et aux services publics de base[7]. Les progrès réalisés ces dernières années en matière de réduction de la pauvreté ont été annulés par la pandémie de COVID-19 et la hausse de l'inflation. En 2022, 42 millions de personnes supplémentaires dans la région ont sombré dans l'extrême pauvreté, tandis que 156 millions d'autres vivaient dans la pauvreté modérée[8].

17. L'inégalité économique sous diverses formes s'est accentuée dans la région Asie-Pacifique. L'inégalité de revenus a augmenté dans plus de la moitié des pays de la région entre 2019 et 2022, et l'inégalité de richesse est encore plus prononcée. La répartition inégale des richesses limite l'accès aux opportunités, ce qui désavantage encore plus les groupes marginalisés, tels que les femmes, les jeunes et les personnes handicapées.

[7] *Social Outlook for Asia and the Pacific: Protecting Our Future Today – Social Protection in Asia and the Pacific* (publication des Nations Unies, 2024).

[8] Les chiffres de l'extrême pauvreté et de la pauvreté modérée sont fondés sur les seuils de pauvreté actualisés (2022) de la Banque mondiale (à parité de pouvoir d'achat de 2017), qui définissent l'extrême pauvreté comme le fait de vivre avec moins de 2,15 dollars par jour, contre 3,65 dollars par jour en ce qui concerne la pauvreté modérée, pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, respectivement.

18. L'inégalité des sexes reste un obstacle important au développement inclusif. Moins de la moitié des femmes en âge de travailler de la région font partie de la population active. En 2024, l'écart entre les genres en matière de participation à la vie active était de 30 points de pourcentage[9]. Les femmes qui ont un emploi se retrouvent souvent dans des emplois mal rémunérés et précaires et, par ailleurs, elles assument une part disproportionnée du travail de soins non rémunéré.

19. Les tendances démographiques varient considérablement en Asie et dans le Pacifique. En 2016, environ 12,4 % de la population de la région avait 60 ans ou plus, mais ce chiffre devrait passer à plus d'un quart – soit 1,3 milliard d'individus – d'ici à 2050, ce qui favorisera les interactions intergénérationnelles puisque plusieurs groupes d'âge vivront et travailleront ensemble[10]. Dans les pays qui connaissent un vieillissement rapide de leur population, comme le Japon et la République de Corée, cela peut poser des problèmes pour les systèmes de retraite, les services de santé et les marchés du travail. À l'inverse, les pays dont la population est plus jeune, comme l'Inde et les Philippines, ont le potentiel de bénéficier d'un dividende démographique.

20. La couverture des systèmes de protection sociale dans la région reste insuffisante, 36 % seulement des personnes vulnérables bénéficiant d'une forme quelconque de sécurité de revenu[11]. Les taux de couverture des enfants, des femmes et des personnes handicapées sont particulièrement bas et les niveaux de prestations sont insuffisants. L'investissement dans la protection sociale en Asie et dans le Pacifique reste faible, s'établissant à 8,2 % du PIB, par rapport à la moyenne mondiale de 12,9 % et de 16,4 % dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques[12].

C. Défis environnementaux : risques de catastrophes climatiques et dépendance à l'égard des combustibles fossiles

21. La région Asie-Pacifique est la région du monde la plus exposée aux catastrophes, et les phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les inondations, les cyclones, les vagues de chaleur et les sécheresses, y sont de plus en plus fréquents et de plus en plus graves. Les pertes économiques annuelles dues aux catastrophes s'élèvent actuellement à environ 924 milliards de dollars, soit 2,9 % du PIB de la région, et devraient atteindre près de 1 000 milliards de dollars à mesure que les risques climatiques s'intensifient[13]. À titre d'exemple, les inondations catastrophiques survenues au Pakistan en 2022 ont submergé un tiers du pays, touché 33 millions de personnes et causé des pertes économiques dépassant les 30 milliards de dollars.

22. Les catastrophes d'origine climatique ont des conséquences délétères très diverses. Les petites îles du Pacifique sont confrontées à des risques existentiels en raison de l'élévation du niveau de la mer, qui menace les infrastructures côtières, l'agriculture et les ressources en eau douce. Les risques

[9] ESCAP/APPC(7)/INF/3.

[10] *Asia-Pacific Population and Development Report 2023* (publication des Nations Unies, 2023).

[11] Par « personnes vulnérables », on entend les populations susceptibles de connaître des difficultés économiques en raison de facteurs tels que la pauvreté, le handicap, l'âge et l'exercice d'un travail informel.

[12] *Social Outlook for Asia and the Pacific: Protecting Our Future Today*.

[13] *Asia-Pacific Disaster Report 2023: Seizing the Moment – Targeting Transformative Disaster Risk Resilience* (publication des Nations Unies, 2023).

liés aux aléas météorologiques aggravent l'insécurité alimentaire et hydrique. Les sécheresses prolongées et les précipitations irrégulières en Asie du Nord et en Asie centrale ont réduit la productivité agricole, augmentant ainsi les taux de pauvreté et de malnutrition. En Asie du Sud-Est, l'intrusion d'eau salée menace la production de riz, qui est un aliment de base et une source de revenus essentielle pour des millions de personnes.

23. Les populations vulnérables, en particulier dans les pays les moins avancés, connaissent un plus grand nombre de décès et sont touchées de manière disproportionnée par les dégâts causés aux infrastructures et la perte de leurs moyens de subsistance. En effet, les communautés les plus pauvres dépendent souvent de secteurs exposés aux aléas climatiques, tels que l'agriculture et la pêche, comme principale source de revenus, et leur logement est peu adapté pour résister aux chocs climatiques.

24. La résilience climatique suppose des investissements importants qui néanmoins épargnent de nombreuses vies et favorisent le développement socioéconomique. On estime que, pour la région Asie-Pacifique, le coût annuel de l'adaptation aux changements climatiques est d'environ 145 milliards de dollars, soit près de 0,5 % du PIB régional. Pour les petits États insulaires en développement du Pacifique, ce coût représente environ 1,4 % du PIB du fait de leur grande vulnérabilité. Il est essentiel d'investir dans la résilience et notamment dans les dispositifs d'alerte rapide, car la mortalité est jusqu'à huit fois plus élevée dans les pays où les systèmes d'alerte précoce sont insuffisants que dans ceux qui disposent de systèmes complets. Sachant que, selon les scénarios du réchauffement, 85 % de la population de la région sera exposée à des risques multiples, les pertes humaines potentielles sont considérables[14].

25. Au niveau mondial, alors que le secteur de l'énergie est responsable de plus des trois quarts des émissions de gaz à effet de serre[15], les plans et objectifs nationaux ne parviennent pas à faire augmenter la part des énergies renouvelables[16]. Dans la région Asie-Pacifique, qui abrite de nombreuses grandes économies à croissance rapide, la demande d'énergie devrait augmenter fortement au cours des prochaines décennies. La transition de la région vers une énergie durable est essentielle pour réaliser les ambitions de l'Accord de Paris et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment celle de tripler la production d'énergie renouvelable mondiale et de doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030.

26. Le charbon, qui est le combustible qui émet le plus de carbone, reste la principale source d'énergie dans la région, notamment en Chine, en Inde et en Indonésie. Il représente 43 % de l'approvisionnement énergétique total de la région et près des deux tiers des émissions de carbone liées à l'énergie[17]. La dépendance au charbon expose de nombreux pays de l'Asie et du Pacifique à la volatilité des prix de l'énergie et compromet la capacité de la région à atteindre les objectifs climatiques mondiaux et les objectifs de développement durable.

[14] Ibid.

[15] Agence internationale de l'énergie, « Greenhouse gas emissions from energy data explorer ». Disponible à l'adresse suivante : www.iea.org/data-and-statistics/data-tools/greenhouse-gas-emissions-from-energy-data-explorer (consultée le 2 août 2024).

[16] Agence internationale pour les énergies renouvelables *et al*., *Delivering on the UAE Consensus: Tracking Progress toward Tripling Renewable Energy Capacity and Doubling Energy Efficiency by 2030* (Abou Dhabi, Agence internationale pour les énergies renouvelables, 2024).

[17] Voir Portail Asie-Pacifique de l'énergie. Disponible à l'adresse suivante : www.asiapacificenergy.org/.

27. La transition vers un système énergétique à faible émission de carbone et la promotion de la durabilité environnementale peuvent être difficiles pour les pouvoirs publics, les entreprises et la société. L'un des principaux défis est que, bien que l'électricité issue de sources renouvelables soit souvent moins chère que celle produite à partir de combustibles fossiles, les pays en développement ne parviennent pas à donner une plus grande place aux énergies renouvelables pour plusieurs raisons, notamment le manque de ressources financières et de technologies adaptées, des capacités techniques et des infrastructures limitées, ainsi que des incertitudes en matière de réglementation. En outre, la sortie des combustibles fossiles doit s'accompagner de mesures visant à assurer un approvisionnement énergétique fiable et à faire face aux incidences socioéconomiques imprévues de la transition. Par exemple, l'arrêt prématuré des centrales électriques au charbon pourrait entraîner des pertes d'emplois considérables dans les mines de charbon.

III. Politiques axées sur les personnes et rôle primordial de la coopération régionale

28. Les gouvernements de la région Asie-Pacifique ont appliqué une série de mesures visant à relever les défis économiques, sociaux et environnementaux multidimensionnels mis en évidence dans la section précédente. Cette section présente des exemples de politiques et de pratiques qui peuvent inspirer les décideurs de la région ou d'ailleurs.

29. Ces politiques auront des retombées positives sur le développement économique inclusif et durable. Une meilleure gestion des fonds publics renforce la stabilité budgétaire, ce qui permet de rationaliser l'utilisation des dépenses publiques et des investissements dans les services essentiels. Le développement de l'infrastructure numérique stimule la participation économique en améliorant la connectivité, en réduisant les coûts et en facilitant l'accès aux marchés numériques. Investir dans le renforcement des compétences et la protection sociale améliore la résilience du marché du travail et favorise la sécurité de revenu, en particulier pour les groupes vulnérables. L'atténuation des risques climatiques réduit les perturbations économiques liées aux catastrophes et renforce la résilience à long terme. La transition énergétique permet de réduire les coûts de l'énergie, d'attirer les investissements et de soutenir la création d'emplois dans les secteurs des énergies renouvelables.

A. Renforcer la mobilisation et la gestion des recettes publiques nationales

30. L'amélioration des politiques et de l'administration fiscales a permis d'augmenter les recettes publiques dans plusieurs pays de la région. Le Gouvernement arménien a adopté des solutions fiscales numériques, le Gouvernement bhoutanais a facilité les procédures d'enregistrement des contribuables, le Gouvernement cambodgien a renforcé les contrôles fiscaux internes et les procédures de règlement des litiges et le Gouvernement mongol a augmenté le personnel administratif chargé des gros contribuables. Des études montrent que, lorsque les recettes fiscales sont sous-exploitées, les gouvernements devraient chercher à dématérialiser l'administration fiscale et adopter une approche globale pour repenser la façon dont les impôts sont levés et la manière dont les ressources sont dépensées[18]. Les gouvernements peuvent veiller au respect des obligations fiscales en tirant parti de la motivation

[18] *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2024: Boosting Affordable and Longer-Term Financing for Governments* (publication des Nations Unies, 2024).

intrinsèque à payer des impôts et en favorisant un impôt sur le revenu et sur la fortune plus équitables[19]. Le renforcement de la coopération régionale et internationale est nécessaire pour s'attaquer aux questions fiscales transfrontières, telles que l'évasion fiscale des entreprises multinationales.

31. Face au resserrement des positions budgétaires et à l'ampleur des écarts de développement, les gouvernements cherchent à accroître l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques. Le Gouvernement indonésien a adopté une budgétisation axée sur la performance qui donne la priorité aux résultats mesurables en matière de développement dans des domaines tels que la santé et l'éducation. En outre, les Gouvernements de l'Inde, de l'Indonésie et des Philippines ont mis en place des systèmes de budgétisation tenant compte des questions de genre afin d'assurer une utilisation efficace des ressources pour le bien-être des femmes et des filles.

32. La vulnérabilité croissante de la dette souveraine et l'incertitude économique soulignent à quel point il est important de disposer de cadres budgétaires à même de faire face aux chocs. Au Viet Nam, le Gouvernement a renforcé les stratégies de gestion de la dette publique en diversifiant les sources de financement et en promouvant la transparence des finances publiques. La promotion de la transparence des finances publiques pourrait contribuer à maintenir la crédibilité budgétaire en cas de chocs, lorsque l'aversion au risque des investisseurs augmente brusquement.

33. Outre les solutions visant à augmenter les recettes publiques, des approches novatrices en matière de financement du développement sont également envisagées. Les partenariats entre secteur public et secteur privé constituent un moyen efficace de mobiliser des ressources financières pour des projets de grande envergure et de tirer parti de l'expertise technique des entreprises privées. Au Viet Nam, les mécanismes de mise en concurrence pour les projets d'installation de panneaux solaires sur les toits ont attiré d'importants investissements privés. D'autres instruments d'investissement, tels que les obligations thématiques et le financement mixte, sont également utilisés par plusieurs gouvernements de la région.

34. La coopération régionale facilite l'accès au financement du développement. Le Fonds vert pour le climat a apporté un appui substantiel aux projets d'adaptation aux changements climatiques, ce qui a permis aux pays d'investir dans des infrastructures résilientes et de créer des emplois dans le secteur du bâtiment et des énergies renouvelables. Le Fonds d'infrastructure de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a mobilisé des ressources pour des projets d'infrastructure à grande échelle, en particulier dans le domaine du transport et de la desserte numérique.

35. L'assurance d'un accès équitable aux fonds multilatéraux de développement est essentielle pour les pays vulnérables et à faible revenu. Pour y parvenir, il importe de disposer d'institutions publiques solides et d'une réserve de projets de développement viables dans les pays bénéficiaires. Les partenaires de développement internationaux collaborent en vue de simplifier les procédures de demande de financement et d'aider les gouvernements à renforcer leurs capacités techniques afin d'accroître la viabilité, la réussite et la pérennité des projets. Par exemple, le secrétariat aide les Gouvernements du Cambodge, de la Mongolie et de la Thaïlande à créer des réserves de projets durables susceptibles d'attirer les investisseurs privés et les banques multilatérales de développement.

[19] CESAP, « Strengthening financing for sustainable development in Asia and the Pacific: a discussion of selected policy areas » (Bangkok, 2024).

B. Combler le fossé numérique et tirer parti de l'économie numérique

36. Les gouvernements de l'Asie et du Pacifique ont adopté des politiques visant à réduire la fracture numérique, notamment en développant l'infrastructure numérique et en améliorant l'habileté et les compétences numériques. Des efforts supplémentaires sont toutefois nécessaires pour que tous les segments de la société puissent bénéficier de la transition numérique.

37. Le déploiement conjoint et le partage des infrastructures entre les fournisseurs de services peuvent stimuler la connectivité numérique. Les Gouvernements du Kazakhstan, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan ont facilité l'intégration des réseaux de communication par fibre optique à d'autres projets d'infrastructure existants ou prévus, tels que les lignes électriques, les routes et les chemins de fer. Cela a permis de réduire les coûts de déploiement, ce qui est particulièrement utile dans les régions rurales où les coûts d'installation sont importants et les recettes potentielles peu élevées. Dans le Pacifique, où la desserte numérique reste limitée, un accord visant à établir de nouveaux points d'échange Internet fournis par une société constituée en Nouvelle-Zélande devrait permettre d'améliorer la connexion à Internet et de la rendre plus abordable[20].

38. Au niveau régional, l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information facilite l'apprentissage mutuel afin d'améliorer l'accès au numérique et de renforcer les compétences, l'objectif étant de combler les lacunes en matière de connectivité. Conformément à la Déclaration sur l'action numérique verte adoptée en 2024 lors de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information favorise la transition vers des solutions vertes pour les technologies de l'information et de la communication, telles que des réseaux économes en énergie et des technologies intelligentes sur le plan climatique afin d'économiser les ressources. Sur le plan bilatéral, la Nouvelle-Zélande a dispensé des conseils techniques et investi dans des infrastructures visant à fournir un câble sous-marin à fibre optique aux Tuvalu.

39. Les gouvernements cherchent à tirer parti des avancées technologiques et de la transition numérique pour améliorer la prestation des services publics. En Australie, le système de prévision des inondations fonctionne à l'aide de l'intelligence artificielle et la protection du littoral bénéficie de l'appui d'un système de surveillance et d'alerte précoce par satellite. En Inde, la plateforme Aadhaar a renforcé l'efficacité des programmes de protection sociale en permettant de recenser les bénéficiaires de manière transparente.

40. Diverses autres politiques ont également été mises en place pour veiller à ce que les ménages et les entreprises bénéficient de l'économie numérique. Pour les pays qui dépendent des envois de fonds, une formation à l'habileté numérique et financière aide les personnes à mieux comprendre les technologies financières numériques et leur permet de bénéficier de coûts de transaction internationaux moins élevés. En ce qui concerne les entreprises, le Gouvernement de Singapour a adopté une stratégie globale visant à réduire le fossé numérique entre les grandes entreprises et les petites et jeunes entreprises. Cette stratégie soutient le développement du commerce de détail omnicanal et encourage les marques compétitives à l'échelle mondiale grâce à des incitations fiscales, des pôles d'innovation et des plateformes de commerce électronique partagées.

[20] Voir ESCAP, « The incorporation of Pacific islands Internet exchange », 21 novembre 2024.

41. Les mesures prises au niveau national sont complétées par des initiatives régionales qui s'attaquent à la fragmentation du commerce et favorisent la transformation numérique. Des initiatives telles que l'Accord-cadre sur l'économie numérique de l'ASEAN et le Guichet unique de l'ASEAN visent à réduire la fragmentation de la réglementation du commerce, à promouvoir le commerce électronique transfrontière et à rationaliser les procédures douanières. Grâce à l'initiative régionale de connectivité des paiements de l'ASEAN, les Gouvernements de l'Indonésie, de la Malaisie, de Singapour et de la Thaïlande ont lancé un système de paiement transfrontalier par code QR qui permet d'effectuer des paiements numériques instantanés. De même, le Partenariat économique global régional facilite les chaînes de valeur régionales, simplifie les règles du commerce international et promeut des alliances commerciales diversifiées. Enfin, la pleine application de la facilitation du commerce numérique transfrontalier, telle qu'énoncée dans l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique, devrait augmenter la production économique régionale de près de 1 %[21].

42. Si la connectivité numérique offre de nombreuses possibilités, elle peut également nuire à la prospérité financière et au bien-être mental des personnes, notamment via la propagation de la mésinformation, la finance numérique spéculative et la cybercriminalité. Des cadres politiques et réglementaires cohérents et bien coordonnés sont nécessaires pour pallier les inconvénients des innovations technologiques rapides.

C. Investir dans les personnes et étendre la protection sociale

43. En plus de fournir à tous et à toutes une éducation de base de qualité, les gouvernements mettent en place des politiques qui permettent aux individus de participer à un marché du travail qui se transforme rapidement et de répondre aux besoins de développement humain propres à chaque pays. Par exemple, les programmes de formation de la main-d'œuvre à Singapour permettent aux citoyens d'acquérir les compétences nécessaires pour prospérer dans l'économie numérique. Pour faciliter la transition énergétique, des programmes et des installations de formation dans des pays comme l'Australie, la Chine, l'Inde, la Malaisie, les Philippines et Singapour renforcent les compétences nécessaires pour les projets d'énergie renouvelable, tels que l'installation et l'entretien des équipements solaires et éoliens. Des initiatives sous-régionales en Asie du Sud-Est, en Asie du Nord et en Asie centrale permettent aux femmes de jouer un rôle plus important dans la transition. Enfin, dans le cadre de politiques du marché du travail, des formations professionnelles sont proposées aux femmes et aux personnes handicapées afin de réduire les écarts de compétences et de revenus. À titre d'exemple, on peut citer une formation à l'agriculture biologique et à la gestion des terres agricoles résiliente face aux changements climatiques au Bhoutan, et une formation à l'assemblage électrique et mécanique de systèmes photovoltaïques dans les Îles Marshall.

44. L'amélioration et le renforcement de la protection sociale nécessiteront une approche coordonnée et intégrée dans différents domaines stratégiques, en particulier pour atteindre les groupes de population qui risquent le plus d'être laissés pour compte. Les programmes « cash plus » par exemple, permettent de compléter les transferts d'argent liquide en les associant à des activités de renforcement des capacités ou à d'autres services complémentaires afin

[21] *Asia-Pacific Trade and Investment Report 2023/24: Unleashing Digital Trade and Investment for Sustainable Development*.

d'obtenir des effets à plus long terme. Les acteurs de l'aide humanitaire et de l'intervention en cas de catastrophe dans divers pays de la région collaborent avec des organismes de protection sociale afin de lutter contre les répercussions des chocs de grande ampleur, tels que les typhons et les cyclones, les inondations, les tremblements de terre, l'élévation du niveau de la mer et le déplacement des populations touchées par les conflits.

45. De nombreux pays de la région promeuvent activement l'autonomisation économique et la résilience des femmes. Les Gouvernements du Cambodge, de la République démocratique populaire lao et des Philippines ont élaboré des plans d'action nationaux pour l'économie des services à la personne. Plusieurs pays soutiennent les aidants non rémunérés en accordant des compléments de revenus, une rémunération pour les soins dispensés ou des avantages fiscaux aux personnes qui s'occupent d'enfants, de personnes handicapées ou de personnes âgées dépendantes. De même, les Gouvernements de l'Arménie, du Japon et du Pakistan proposent des crédits de cotisation liés aux prestations de soins afin de compenser les effets des soins non rémunérés sur les droits à pension des femmes[22]. De leur côté, les Gouvernements du Bhoutan, du Cambodge, de la Chine et du Timor-Leste ont pris des mesures afin d'améliorer l'accès des femmes au crédit pour la création d'entreprises. Enfin, les Gouvernements de l'Inde et de la Mongolie ont récemment introduit des réformes visant à augmenter les quotas de femmes aux élections parlementaires.

46. La région a accordé une attention considérable au vieillissement actif et en bonne santé[23]. La Géorgie a mis en place un système de protection sociale fondé sur plusieurs composantes pour les personnes âgées, dans lequel les pensions universelles sans condition sont complétées par des pensions contributives et des pensions privées volontaires. La Mongolie a également mis en place des régimes contributifs et des régimes universels non contributifs pour les personnes âgées. Les Gouvernements du Cambodge et de la Türkiye ont adopté des plans d'action nationaux pour améliorer la santé et le bien-être des personnes âgées. Le Gouvernement du Kazakhstan a lancé le projet « silver volunteering » qui vise à inciter les personnes âgées à participer à la vie de la société, tandis que le Gouvernement de Singapour encourage les familles à vivre à proximité de leurs proches afin de faciliter l'entraide.

47. Des initiatives de transferts en espèces universels et sans condition existent, telles que les allocations universelles de vieillesse en Géorgie, au Népal et en Thaïlande, et les prestations universelles pour les enfants et les personnes handicapés, entre autres, en Mongolie. Si les transferts en espèces assortis de conditions ont quelques effets positifs, ils imposent une charge temporelle aux bénéficiaires, dont beaucoup sont des femmes. En outre, les personnes qui reçoivent des transferts sont souvent stigmatisées, et de nombreux bénéficiaires potentiels ont été exclus par erreur de ce dispositif.

48. La région adapte de plus en plus ses politiques de protection sociale aux changements climatiques. Par exemple, le Gouvernement fidjien a pris en compte le climat dans son programme de travaux publics en y intégrant des activités d'amélioration de la biodiversité. Le Gouvernement népalais a utilisé les registres et les systèmes de paiement du programme national d'allocations de sécurité sociale pour fournir une aide d'urgence dans les régions touchées par des pluies et des inondations non saisonnières.

[22] *Charting New Paths for Gender Equality and Empowerment: Asia-Pacific Regional Report on Beijing+30 Review* (publication des Nations Unies, 2024).

[23] ESCAP/MIPAA/IGM.3/2022/3/Add.1.

49. Des initiatives régionales, comme la Déclaration de l'ASEAN sur le renforcement de la protection sociale et la Déclaration de l'ASEAN sur le renforcement du secteur des services à la personne et la promotion de la résilience dans la perspective de la Communauté de l'ASEAN après-2025, mettent l'accent sur la nécessité de créer des filets de sécurité sociale universels et de coordonner les efforts afin de réduire les inégalités entre les pays. Elles constituent des plateformes utiles d'échange des meilleures pratiques de promotion du développement inclusif.

D. Réduire les risques de catastrophes provoquées par les changements climatiques ainsi que leurs effets

50. Plusieurs gouvernements de l'Asie et du Pacifique ont adopté des plans et des initiatives d'adaptation aux changements climatiques pour protéger les personnes et leurs moyens de subsistance. Le plan national d'adaptation des Fidji recourt à des solutions naturelles, comme la restauration des mangroves, afin de protéger ses côtes de l'élévation du niveau de la mer. Le Gouvernement kiribatien se concentre sur la réinstallation de la communauté et la protection des ressources en eau, tandis que le Gouvernement vanuatuan privilégie les infrastructures résilientes aux changements climatiques et les énergies renouvelables pour renforcer la résilience de la communauté. Le Gouvernement bangladais a mis en place des systèmes d'alerte rapide qui ont permis de sauver des vies et de réduire les pertes économiques lors des cyclones et des inondations. Ces systèmes sont accompagnés de programmes qui offrent d'autres sources de revenus aux communautés touchées, comme la formation professionnelle dans des secteurs non agricoles. Par conséquent, les communautés touchées peuvent se rétablir plus rapidement des chocs climatiques et réduire leur vulnérabilité aux catastrophes futures.

51. Des mécanismes plus solides de financement de la lutte contre les catastrophes sont également envisagés face à l'accroissement de la fréquence et de la gravité des chocs climatiques. En plus de disposer de réserves budgétaires adéquates consacrées aux catastrophes naturelles récurrentes et à petite échelle comme les inondations saisonnières, la région étudie des mécanismes de financement pour répondre aux catastrophes plus graves et moins fréquentes. Par exemple, les Fidji ont mis en place des obligations catastrophes, qui permettent de débloquer immédiatement des liquidités en cas de catastrophe, préservant ainsi le budget public consacré à la protection sociale après les catastrophes.

52. Les risques de catastrophe d'origine climatique étant souvent transfrontières, la collaboration régionale, dont le Partenariat pour la résilience du Pacifique est une illustration, est essentielle. Grâce à la mise en commun des ressources et des meilleures pratiques, les petits États insulaires en développement du Pacifique sont davantage en mesure de réagir face aux chocs climatiques, notamment par l'intermédiaire d'infrastructures résilientes face au climat.

E. Faire avancer la transition énergétique

53. Certains grands pays asiatiques se sont imposés comme des acteurs mondiaux clefs dans le domaine du développement des énergies renouvelables. Un exemple notable est celui de la Chine, où le Gouvernement installe deux fois plus de capacité de production d'énergie solaire et éolienne que le reste du

monde [24]. Des incitations comme les tarifs de rachat d'énergie et les subventions ont accéléré le développement des industries de production d'énergie renouvelable, à l'appui des objectifs climatiques mondiaux tout en créant des emplois à l'échelon local. Dans le cadre des efforts déployés pour atteindre son objectif de porter à 500 GW la production d'énergie à partir de combustibles non fossiles d'ici à 2030, le Gouvernement indien propose des mesures incitatives pour accroître la capacité de production nationale de panneaux solaires.

54. Des pays de la région plus petits visent également à augmenter la capacité de production des énergies renouvelables et à améliorer la connectivité énergétique avec l'appui d'initiatives régionales. Entre autres, les Gouvernements des Fidji, des Îles Salomon et de Vanuatu ont pour objectif de porter la part des énergies renouvelables à 100 % d'ici à 2030. Dans le même temps, les petits États insulaires en développement du Pacifique tirent activement parti de la coopération régionale pour établir des objectifs communs en matière d'énergie renouvelable et harmoniser les politiques concernées. Le Centre du Pacifique pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique soutient des projets d'énergie solaire et éolienne, facilite l'assistance technique et mobilise le financement de l'action climatique. Le Plan d'action de l'ASEAN pour la coopération énergétique facilite les accords transfrontières de partage d'énergie grâce aux réseaux électriques intégrés afin d'améliorer la sécurité énergétique et de réduire les coûts et encourage l'adoption des technologies énergétiques propres et la création d'emplois verts.

IV. Conditions favorables à une action politique efficace

55. L'application de politiques comparables à celles présentées dans la section ci-dessus demande de mettre en place un certain nombre de conditions favorables. Dans la présente section, le secrétariat met en lumière certaines conditions favorables : l'importance d'un solide leadership politique, l'adaptabilité et la flexibilité de l'élaboration des politiques, les systèmes statistiques agiles, les approches participatives de la conception et de l'application des politiques et l'inclusivité et l'efficacité de la collaboration régionale.

A. Solide leadership politique et institutions publiques fortes

56. Le leadership politique attaché au développement inclusif et durable est une pierre angulaire de la réussite de politiques qui dépassent les intérêts particuliers dominants. Si ce leadership encourage la collaboration intersectorielle, il permet d'adopter une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration, ce qui est une condition préalable à la résolution des problèmes systémiques et complexes. Les politiques porteuses de transformation requièrent une volonté politique pour concilier les besoins économiques immédiats et les ambitions de développement durable et inclusif à long terme. Dans le même temps, il est essentiel que les dirigeant(e)s aient un état d'esprit inclusif afin d'encourager une croissance économique qui sert tous les membres de la société. Par exemple, l'augmentation de la participation des femmes aux postes à responsabilité peut considérablement réduire la ségrégation femmes-hommes dans les organes de gouvernance chargés de la science, de la technologie et de la paix et de la sécurité, entre autres domaines.

[24] Aiqun Yu *et al*., « China continues to lead the world in wind and solar, with twice as much capacity under construction as the rest of the world combined », Global Energy Monitor, juillet 2024.

57. L'efficacité des structures de gouvernance et la solidité des institutions conditionnent la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. La transparence et la responsabilité des institutions garantissent que les ressources publiques sont allouées de manière adéquate aux programmes qui améliorent directement le bien-être des personnes, comme la protection sociale, l'éducation et le développement des infrastructures. Les programmes de formation des agents publics dans des domaines émergents, comme l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement, la gestion des finances publiques et la transition numérique qui réduisent les disparités sociales et les risques climatiques, renforceront les capacités techniques des pouvoirs publics.

58. La décentralisation peut également améliorer la réactivité des institutions publiques en donnant aux administrations locales les moyens d'appliquer des solutions sur mesure alignées sur les réalités locales ainsi que de répondre aux besoins spécifiques de la communauté. Par exemple, l'Indonésie a établi son budget dans une perspective de décentralisation afin d'aider les administrations locales à élaborer des initiatives spécifiques à leur contexte afin de réduire la pauvreté et de créer des emplois.

B. Adaptabilité et flexibilité de l'élaboration des politiques

59. L'incertitude économique croissante et la nature dynamique des tendances de fond, comme les progrès technologiques et les changements climatiques, imposent d'adopter des politiques adaptatives et souples. Les gouvernements devraient disposer de cadres leur permettant de réagir rapidement en cas d'urgence et face aux enjeux émergents. Par exemple, pendant la pandémie de COVID-19, les gouvernements qui avaient établi des cadres d'intervention d'urgence ont été en mesure de déployer rapidement des plans de relance budgétaire et des programmes d'aide sociale, qui ont atténué les pertes de revenus lors de ce choc sans précédent.

60. L'expérimentation de politiques et l'apprentissage continu sont essentiels pour relever les défis complexes en matière de développement. Les projets pilotes permettent aux pouvoirs publics d'essayer de nouvelles approches à moindre échelle avant de transposer les interventions qui portent leurs fruits à l'échelon supérieur. Cette approche réduit les risques et garantit que les politiques sont adaptées aux contextes spécifiques. Par exemple, en Inde, des initiatives d'installation de panneaux solaires sur les toits ont commencé comme des projets pilotes, ce qui a permis de les ajuster en fonction des retours de la communauté et des conditions du marché. De même, les dispositifs d'expérimentations réglementaires offrent des environnements contrôlés pour mettre à l'essai de nouvelles politiques ou technologies avec moins d'obstacles réglementaires. Ce type d'approche a servi à promouvoir des innovations dans le domaine de la banque numérique dans la région, ce qui aide les régulateurs à trouver un équilibre entre les progrès de la banque numérique et la protection des consommateurs.

C. Approches participatives et inclusives

61. Les politiques inclusives ont plus de chances de réussir car elles traduisent les besoins et les priorités des différentes parties prenantes. La participation des groupes marginalisés au processus d'élaboration des politiques inspire confiance au grand public et favorise l'appropriation des politiques, ce qui augmente les chances de réussite de leur application. Par exemple, en Indonésie, le programme Family Hope associe les bénéficiaires à la conception du programme, ce qui démarginalise ainsi la communauté.

62. La collaboration avec le secteur privé, le milieu universitaire et la société civile renforce les effets des politiques. Les partenariats public-privé, par exemple, permettent de tirer parti des ressources financières et des capacités techniques du secteur privé pour atteindre des objectifs communs. Les partenariats multipartites sont particulièrement efficaces dans des secteurs comme les énergies renouvelables et les infrastructures numériques, où les efforts doivent être coordonnés pour surmonter les obstacles financiers et logistiques.

D. Systèmes statistiques agiles et inclusifs

63. Les organismes nationaux de statistique font face à une demande croissante de données détaillées disponibles en temps réel sur un nombre toujours plus élevé de sujets, notamment le suivi des engagements mondiaux comme les objectifs de développement durable. Par exemple, la République de Corée dispose de réseaux de surveillance en temps réel et d'un système de partage des données publiques sur la qualité de l'air. En plus d'être en mesure de répondre aux demandes de données des sociétés modernes, les organismes de statistique doivent également veiller à l'accès équitable à l'information et soutenir la prise de décision fondée sur des données dans tous les secteurs.

64. À sa neuvième session, tenue en décembre 2024, le Comité de statistique a décidé de promouvoir une approche mobilisant l'ensemble de la société. Il a également décidé que la mise en place de systèmes statistiques agiles devrait figurer parmi ses activités prioritaires et invité ses membres et ses membres associés à accroître le soutien politique et financier en faveur de systèmes statistiques inclusifs.

E. Multilatéralisme inclusif

65. Dans le présent document, le secrétariat a mis en lumière comment la coopération régionale pouvait traduire les plans nationaux en actes, comment les initiatives stratégiques lancées par un pays pouvaient amplifier les effets sur le développement lorsqu'elles étaient complétées par une action collective et comment la collaboration en Asie et dans le Pacifique pouvait fournir des enseignements et des expériences utiles pour d'autres régions en développement dans le monde.

66. Compte tenu de la diversité du niveau et de l'expérience de développement au sein de la région Asie-Pacifique, la coopération régionale devrait s'appuyer sur une approche intégrée. Par exemple, la structure modulaire de l'Accord de partenariat sur l'économie numérique prévoit des engagements contraignants dans des domaines essentiels à l'interopérabilité et à la confiance tout en permettant aux pays de s'engager progressivement en fonction de leur capacité numérique. Cette approche permet d'équilibrer les engagements de haut niveau et les différents niveaux de préparation des pays participants.

V. Coopération régionale en faveur du développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique : rôle de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

67. En tant qu'antenne régionale du système des Nations Unies en Asie et dans le Pacifique, la Commission, au travers du secrétariat, a aidé les membres et les membres associés à réaliser un développement inclusif et durable. Le secrétariat établit des rapports analytiques, facilite le dialogue et le partage des connaissances et fournit une assistance technique sur des thèmes de

développement essentiels. Le secrétariat adopte une approche à l'échelle de la société dans la réalisation de ces activités. Il collabore avec des décideurs au niveau national, des entreprises privées, le monde universitaire, les partenaires de développement et la société civile afin de tirer parti des atouts régionaux pour relever les défis de développement auxquels la région est confrontée.

68. Grâce à ses plateformes inclusives, le secrétariat renforce les capacités de la région à relever les défis transfrontières et fait entendre les positions et les besoins de la région dans les forums mondiaux. Par exemple, en décembre 2024, il a organisé la Consultation régionale de haut niveau sur le financement du développement en Asie et dans le Pacifique pour recueillir des perspectives sur les manières de combler les lacunes de financement. Le document final de la Consultation alimentera la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui doit se tenir à Séville (Espagne) du 30 juin au 3 juillet 2025.

69. Le secrétariat renforce également les capacités de la région à relever les défis intégrés et à trouver des synergies. À sa huitième session, tenue en octobre 2024, le Comité du développement social a réaffirmé son engagement en faveur de la mise en œuvre du Plan d'action pour le renforcement de la coopération régionale en matière de protection sociale en Asie et dans le Pacifique et prié le secrétariat d'aider les membres et les membres associés à renforcer leur capacité de favoriser des sociétés plus résilientes et de promouvoir une transition juste vers un avenir durable.

70. Pour diffuser ses travaux analytiques et fournir une assistance technique ciblée, le secrétariat a mis au point plusieurs outils internes d'analyse. Par exemple, l'analyse « leave no one behind » aide à comprendre comment différents phénomènes interagissent et créent des inégalités d'accès aux services élémentaires et le modèle macroéconomique pour le développement durable permet d'examiner les effets socioéconomiques et environnementaux potentiels des scénarios stratégiques des pays.

71. Le secrétariat gère des portails de données et d'informations en accès libre à l'intention des fonctionnaires, des chercheurs et d'autres partenaires de développement. L'Outil d'information et d'aide à la négociation commerciale offre des perspectives adaptées et des analyses de données pour faciliter la participation efficace aux accords commerciaux, tandis que l'Initiative régionale d'intégration réglementaire du commerce numérique aide les pays à se préparer au commerce numérique en repérant les lacunes en matière de politiques et de réglementations. Le Portail Asie-Pacifique de l'énergie fournit des visualisations de données relatives à l'énergie, des cartes interactives des infrastructures et des compilations de politiques énergétiques. Enfin, le Portail sur les risques et la résilience propose des données détaillées sur le climat et des évaluations des risques aux fins de l'alerte rapide qui peuvent être localisées par les parties prenantes au niveau national.

72. Le secrétariat remplit également les fonctions de gestion ou de coordination de diverses initiatives régionales, comme l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Feuille de route régionale sur la connectivité des réseaux électriques : promouvoir la connectivité électrique transfrontière à l'appui du développement durable et le Fonds d'affectation spéciale multidonateur de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques. Par l'intermédiaire de ces initiatives, le secrétariat collabore avec les membres et les membres associés pour fournir des cadres de référence, encourager l'apprentissage mutuel, appliquer les meilleures pratiques et adopter des politiques harmonisées.

73. À l'avenir, le secrétariat s'engage à soutenir les membres et les membres associés pour réaliser le Programme 2030 et les autres engagements mondiaux en faveur du développement. Le secrétariat vise à renforcer ses capacités à remplir ses mandats grâce à une fusion puissante de l'innovation, des données, de la technologie numérique, de la prospective stratégique et des compétences et de la culture en matière de sciences comportementales.

VI. Questions portées à l'attention de la Commission

74. La région Asie-Pacifique fait face à un ensemble complexe et interconnecté de défis économiques, sociaux et environnementaux qui compromettent les progrès de la réalisation du Programme 2030. Ces défis, ainsi que les problématiques de politique générale qui y sont associées, sont transfrontières et intersectoriels. En tant que partenaire de développement régional disposant d'une expertise multidisciplinaire, le secrétariat de la Commission est bien placé pour faire avancer des stratégies qui permettent aux décideurs de la région de relever efficacement ces défis. Grâce aux travaux analytiques, à l'assistance technique, aux dialogues et à l'apprentissage mutuel facilités par le secrétariat, la coopération régionale soutenue par la Commission privilégie le bien-être des personnes et appuie le développement inclusif et durable.

75. La Commission est invitée à prendre note du présent document et à donner au secrétariat des orientations en partageant les perspectives et les expériences des membres et des membres associés concernant, entre autres, les questions ci-après :

a) Combler les écarts importants en matière de développement durable dans un contexte de ressources humaines, budgétaires et financières limitées et de capacités technologiques restreintes ;

b) Gérer les effets négatifs involontaires sur les personnes pauvres et vulnérables des mesures visant à relever les nouveaux défis ;

c) Promouvoir une approche mobilisant l'ensemble de la société pour soutenir les ambitions communes des pays en matière de développement ;

d) Renforcer la coopération régionale, notamment par l'intermédiaire du secrétariat.